

BULLETIN MUNICIPAL
2004



CHAPELLE DE CUCHET

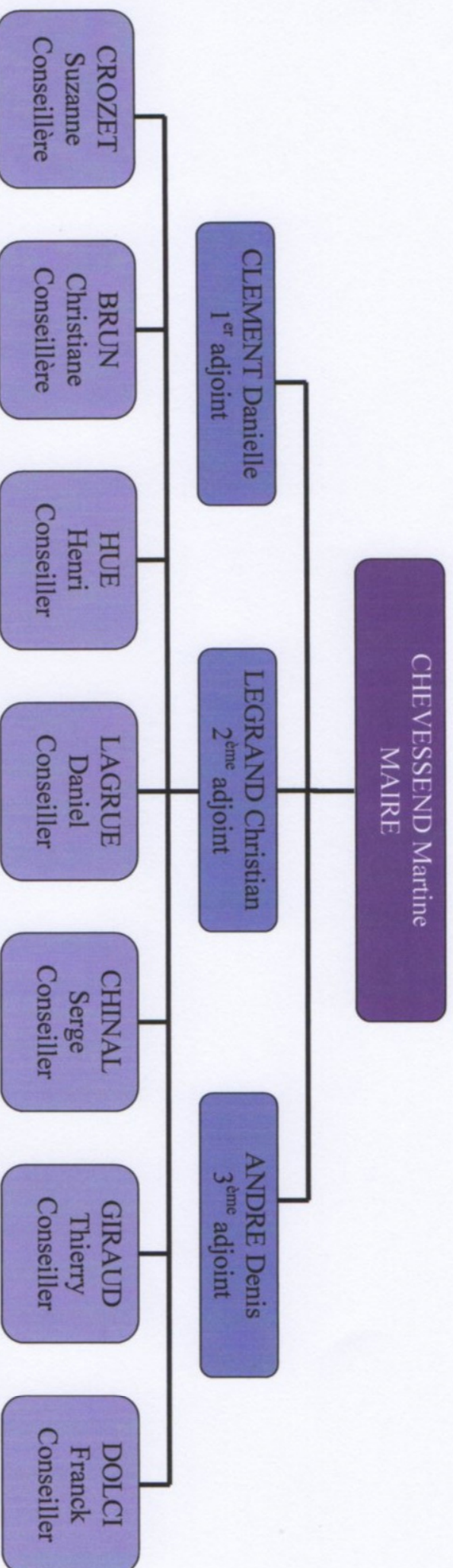
**L'Equipe Municipale qui travaille sur ce bulletin
s'efforce de rassembler des informations
et des renseignements utiles
pouvant vous servir toute l'année.**

**Une nouveauté la page du bulletin
« les administrés ont la parole »
est à votre disposition.**

**Je souhaite que vous l'utilisiez au mieux afin
de nous aider dans l'élaboration
de nos futurs bulletins.**

Le Maire

L'EQUIPE MUNICIPALE



L'équipe est complétée par Colette CHINAL, employée communale et Claude LANGLOIS qui assure le secrétariat



DELEGUES AUX SYNDICATS INTERCOMMUNAUX

SYNDICATS	TITULAIRES	SUPPLEANTS
SIVOM DU CANTON DE LA CHAMBRE	CHEVESSEND M	CLEMENT D ANDRE D
SIEPAB	LEGRAND C CLEMENT D	GIRAUD T
SYNDICAT MICRODENTRALE	CHEVESSEND M LAGRUE D DOLCI F GIRAUD T CHINAL S ANDRE D	CLEMENT D
SIRTOMM	LEGRAND C	HUE H
SYND INTERCOM DU CEG	CLEMENT D ANDRE D	DOLCI F
SYND INTERCOM DE LA MAPAD	HUE H	CROZET S BRUN C
SIEMUCC	HUE H	CLEMENT D
SYNDICAT DES PAYS DE MAURIENNE	CHEVESSEND M	CLEMENT D
SYNDICAT DE LA HALTE GARDERIE	CHEVESSEND M	HUE H
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE	CHEVESSEND M CROZET S BRUN C HUE H DOLCI F	
COMMISSION DES TRAVAUX	GIRAUD T CHINAL S ANDRE D LAGRUE D LEGRAND C DOLCI F	
SIVOM DE LA LAUZIERE	HUE H GIRAUD T	

LES FINANCES DE LA COMMUNE

BUDGET PRIMITIF 2004

Section de Fonctionnement	204 545 €
Section d'Investissement	380 632 €

TAUX D'IMPOSITIONS COMMUNALES 2004

Taxe d'habitation	7.09 %
Foncier Bâti	11.70 %
Foncier non bâti	65.00 %
Taxe Professionnelle	5.99 %

PARTICIPATIONS AUX STRUCTURES INTERCOMMUNALES ET DEPARTEMENTALES

SI EPAB	13 385 €
SI MUCC	1 164 €
SI DU CANTON DE LA CHAMBRE	1 913 €
SIHGAC	281 €
SI COLLEGE	1 044 €
SERVICE INCENDIE	3 991 €
SIRTOMM	9 960 €
SIVOM DE LA LAUZIÈRE	248 €
SYNDICAT DES PAYS DE MNNE	1 414 €
SI DE LA MAPAD	120 €

Une somme totale de 1 160 € a été distribuée, sous forme de subvention entre les associations ci-dessous :

- Football Club du Val d'Arc
- Tennis de table de La Chambre
- Fondation Raoul Follereau (lèpre)
- ADMR du canton de La Chambre
- Ligue contre le cancer
- SPA de St Jean de Maurienne
- Sté de Chasse La Diane du Château
- Comité d'opposition à la ligne THT
- AS CUINES Musculation
- Tennis Club de La Chambre
- Classe de Mer Ecole de La Chambre

LA VIE DES DIFFERENTES STRUCTURES INTERCOMMUNALES

SIRTOMM

⇒ **ORDURES MENAGERES**

Le SIRTOMM a ramassé **17 559 tonnes d'ordures ménagères en 2003** (en 2002 16 859 tonnes).

Pour notre commune le tonnage est resté **identique à celui de 2002 soit 32 tonnes**. Cependant une prévision est établie à **33 tonnes pour 2004**.

Le ramassage, le transport et le traitement des ordures ménagères sont facturés **102.35 € la tonne** aux communes par le SIRTOMM. En compensation, la commune récupère une taxe d'ordures ménagères **30 € par foyer** cette année.

⇒ **TRI SELECTIF**

Ramassage de 1 228 tonnes réparties comme suit :

	2002	2003
Journaux – magazines	803 t	806 t
Cartons	484 t	300 t
Plastiques	100 t	122 t

La baisse du tonnage de ramassage des cartons peut s'expliquer par leur dépôt directement dans les déchetteries par les commerçants d'une part, et par l'organisation d'un ramassage de cartons sous forme d'une tournée spécifique dans les agglomérations, d'autre part.

Quant à la forte progression et des tonnages des bouteilles plastiques (+ 22 %) peut-être peut-on l'expliquer par un effet canicule ?

Nous trions correctement nos déchets, il faut poursuivre notre effort car, ainsi que nous l'avons évoqué lors de la cérémonie des vœux de Madame le Maire, nous pourrions maîtriser le tonnage de nos ordures ménagères et de ce fait éviter la mise en service d'un incinérateur supplémentaire.

SYNDICAT DE LA MICROCENTRALE

En 2003 la microcentrale a rapporté 186 000 € à la commune.

Ce revenu est essentiel à son budget, il en est l'élément majeur.

Depuis 1989, date de mise en service de la microcentrale du Bugeon, Mr Roger CLEMENT en a assuré efficacement la maintenance. Après 15 années d'excellente collaboration, Mr Roger CLEMENT a fait valoir ses droits à la retraite.

Le Comité Syndical a tenu à le remercier au cours d'une réception sympathique qui s'est déroulée à la salle d'animation de Notre Dame du Cruet, réunissant nombre de ses amis

A cette occasion, l'entreprise Bernard LAGO de St Rémy de Mauirennne, successeur de Mr Roger CLEMENT a été officiellement présentée.

Cette entreprise a été choisie après consultation de plusieurs offres de service.

Celle-ci connaît bien la microcentrale pour en avoir assuré la maintenance pendant les congés de Mr CLEMENT.



SIEPAB

- ⇒ 4 communes
- ⇒ 4 500 équivalents habitants
- ⇒ 163 000 m3 consommation annuelle

⇒ EAU

La réalisation du réservoir de Colombin d'une capacité de 1 000 m3 a été effectuée. La mise en service a eu lieu en Décembre 2003.

Le SIVOM St François – Montgellafrey devrait rejoindre le SIEPAB en Février 2005. Il assurerait une consommation de l'ordre de 80 000 m3 et de ce fait un revenu substantiel pour le SIEPAB.

⇒ ASSAINISSEMENT

Les travaux d'acheminement des eaux usées se poursuivent, la construction de la station d'épuration devrait démarrer prochainement pour une mise en service fin 2006 (report d'une année). Ces nouvelles installations permettront à certains résidents de Notre Dame du Cruet de se raccorder au tout à l'égout.

La mise en service de la STEP rendra obligatoire et nécessaire la récupération individuelle des eaux pluviales (puits perdu) et ce, pour l'ensemble des habitations du village, y compris celles dont la construction ou la rénovation a été réalisée antérieurement à 1989 (date de mise en service de la STEP de Notre Dame du Cruet).

La commune organisera, au cours des prochains mois, une réunion d'information en présence de Mr LAPAUZE de la DDE et de Mr BERTINO président du SIEPAB.

SIEMUCC

- ⇒ 106 élèves inscrits pour l'année 2003 dont un talentueux percussionniste de Notre Dame du Cruet

SIVOM DE LA LAUZIERE

En collaboration avec ce syndicat nous allons réaliser la numérisation du cadastre communal. En effet, le SIVOM est porteur du projet et responsable du montage du dossier pour l'ensemble des communes adhérentes n'ayant pas encore effectué cette numérisation.

En proposant un projet intercommunal, nous pourrions obtenir des subventions plus conséquentes. Ensuite, le SIVOM refacturera à chaque commune sa quote-part des frais.

MAPAD DU CANTON DE LA CHAMBRE

Il y a actuellement 64 résidents. De nouvelles places sont nécessaires, une étude d'extension à hauteur de 35 lits est prévue.

D'autre part la MAPAD a effectué sa mise aux normes pour la climatisation à savoir

- climatisation d'une salle (salle kiné)
- acquisition de plusieurs climatiseurs mobiles dont 3 réservés à la salle à manger

SIHGAC

⇒ 16 places actuellement

⇒ extension en cours à 22 places (maximum)

LES EVENEMENTS DE L'ANNEE

INAUGURATION DU BATIMENT COMMUNAL

Le 18 octobre 2003 en présence de

- Mr le Sous-Préfet
- Mr RINCHET Sénateur
- Mr VIAL Président du Conseil Général
- Mr ROCHETTE Conseiller Régional
- Mr DUFRENEY Conseiller Général
- Mr VINIT Directeur de l'OPAC de la Savoie

ainsi qu'un grand nombre de maires de la vallée

De nombreux habitants de la commune ont participé à cette inauguration. Cette cérémonie a débuté par la visite de l'ensemble du bâtiment, s'est poursuivie par l'écoute attentive des discours des personnalités et s'est terminée par la dégustation du buffet préparé par les Ets RAPELLI.

A de rares exceptions près, nous avons des retours positifs quant à la réalisation de ce bâtiment dont la fonctionnalité semble être appréciée des usagers.



TELETHON

Forte mobilisation comme chaque année des communes et des comités des fêtes.
Participation de :

- St Avre
- La Chambre
- St Martin/La Chambre
- Montgellafrey
- Montaimont
- St François Longchamp et son Club des sports
- Notre Dame du Cruet

Remerciements aux Pompiers, à l'Echo du Bugeon, et à la société EMTI, qui nous ont assuré la sécurité, l'animation et le ravitaillement en boissons chaudes le long du parcours de la descente aux flambeaux.

REPAS DES ANCIENS

Le repas s'est déroulé le 22 février 2004, ce fut le premier évènement officiel organisé dans la salle d'animation.

Comme à l'habitude il y eut une trentaine de participants



Ce même jour, le Comité des fêtes faisait son carnaval, ce qui nous a permis de partager un moment tous ensemble autour des bugnes et du vin chaud



FETE DES MAMIES – FETE DU PAIN FETE DU VILLAGE

- Le 7 mars Fête des mamies
- Le 1^{er} mai Fête du pain
- Le 3 juillet Fête du village

Ces fêtes ont été organisées par le Comité des Fêtes

FETE DES MERES

Le 6 juin, à l'occasion de la fête des mères, Mme Raymonde DOLCI et Mme Marie-Ange MALTONI ont reçu la médaille de la famille française remise par Madame le Maire.

Un vin d'honneur a suivi cette cérémonie.

Ce fut un moment émouvant et sympathique.



DIVERS

- ⇒ Embauche de Colette CHINAL en mars 2004 en qualité d'employée communale. Elle assure l'entretien de l'ensemble du bâtiment, la mise à disposition et l'inventaire du matériel lors de la location de la salle d'animation.
- ⇒ Comme chaque année une corvée des chemins a été effectuée le 12 juin
- ⇒ Le 19 juin 2004, 1^{er} mariage dans la nouvelle Mairie de Mr Gilbert ROLANDIN (frère de Christiane BRUN conseillère municipale) et de Mme Catherine HOFMAN ;

REALISATIONS ET PROJETS

REALISATIONS

- Aménagement paysager des abords du Bâtiment Communal
- Création du Jardin du Souvenir – Achèvement du programme Cimetière, l'aménagement paysager sera effectué à l'automne



- Au cours d'une visite de la digue du Bugeon, il est apparu que des travaux de réfection étaient à prévoir à court terme. En préalable, un nettoyage de la digue a été effectué par l'entreprise Raphaël COHENDET ainsi qu'un débroussaillage des parcelles attenantes par leurs propriétaires.

A noter : la réfection de la digue sera à la charge de la commune, l'entretien des terrains reste de la responsabilité de leurs propriétaires.

- La DDE a terminé la réfection de la RD76 qui traverse la commune en goudonnant le tronçon de la Girardière (partie supérieure du village), et réalisé des murets de sécurité.

PROJETS

- Réalisation et sécurisation du Centre du village (jonction de la place Emile ANDRE et de la nouvelle Mairie), début des travaux prévus à l'automne
- Numérisation du cadastre communal en collaboration avec le SIVOM de la Lauzière courant 2005
- Equipement en stores de la Mairie et de la Salle d'Animation
- Poursuite du programme d'illumination du village

**Bravo et merci à tous ceux qui participent à l'embellissement lumineux du village pendant la période des fêtes.
Des remarques élogieuses parviennent régulièrement en Mairie à ce propos.**

QUELQUES NOUVEAUTES CHEZ NOUS

CHAMBRES D'HOTES

*Si vous cherchez où passer une nuit agréable à Notre Dame
du Cruet Christine vous propose trois chambre d'hôtes.
Un accueil, un sourire, une qualité, un couchage confortable; en
prime un petit déjeuner où la viennoiserie et les confitures
nous donnent faim.*

C. Perrotin



Mme Christine
PERROTIN

Chambres
D'hôtes

La Bugeonnette, L'Eglise
73130 Notre Dame du Cruet

tél/fax : 04.79.56.32.96
portable : 06.09.60.62.79

FABRICATION DE BUGNES

Depuis début Juillet 2004, Marie-Claire ANDRE propose de fabriquer à la demande des bugnes maison.



**FABRICATION DE
BUGNES MAISON**

Dans la tradition
de Montgellafrey

Chaz Marie-Claire ANDRE
Le Lieu-dit - Vers l'église
73130 Notre Dame du Cruet

TÉL. 04 79 59 42 63
PORT. 06 13 99 90 67

(Heure repas
midi & soir)

Pour animations :
Comités d'Entreprises
Comités des Fêtes •
Baptême
Mariages
Inaugurations

**RESERVATIONS
3 JOURS
A L'AVANCE**

**Un GOÛT NOUVEAU !!!!
& Une idée originale
pour toutes vos réceptions**

INTERNET

Désormais la Mairie dispose d'un accès Internet ADSL. Cet équipement est à la disposition de chacun d'entre nous aux heures d'ouverture de la Mairie.

Adresse E-Mail : mairie.notredameducruet@wanadoo.fr

ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

PORTAGE DES REPAS

Depuis le 16 avril 2004, l'ADMR, en collaboration avec la MAPAD, a mis en place un service de portage de repas à domicile en liaison froide, sur l'ensemble du canton.

La liaison s'effectue 3 fois/semaine (lundi, mercredi, vendredi).

Depuis sa création 17 repas/jour en moyenne sont servis.

STAND DE TIR

Création prochaine d'un stand de tir sur la commune de St-Avre

Le Conseil municipal de la commune de St-Avre a accepté début 2004 le projet de création d'un stand de tir au lieu-dit « Les Isles » à l'emplacement de l'ancien terrain de Motocross.

Les travaux buttes de terre latérales et frontales de 4 m de haut et systèmes de sécurité (grillages et pare-balles) devraient être terminés pour début 2005.

L'emplacement a été choisi isolé de tout lieu habité de manière à générer le moins de nuisances possibles et dans ce but, le conseil municipal n'a autorisé que l'usage des armes de tir à l'exclusion des armes de chasses réputées trop bruyantes.

Les disciplines concernées sont :

- *Le tir au pistolet toutes disciplines à 25 mètres et tout calibre 22 LR, 38 spécial, 357 magnum...*
- *Le tir à la carabine 22 long rifle à 50 mètres (3 positions match anglais et Biathlon).*
- *Le tir aux armes anciennes.*

L'association sportive appelée à gérer cette prochaine installation a pour nom l'U.T.M (Union Tir Maurienne) dont le siège social se situe à la mairie de St Avre. Cette association comporte trois moniteurs diplômés qui sont prêts et impatients d'encadrer les débutants.

Le comité Directeur est composé de :

- Denis Bertino Président
- Christian Vauthier Vice Président
- Jean Marc Pignon trésorier et Directeur de Tir

Les conséquences bénéfiques personnelles liées à la pratique de ce genre de discipline sont nombreuses entre autre une gestion du stress et une maîtrise de soi.

Cette structure sportive manquait dans la basse vallée où les personnes intéressées par la pratique du tir se voient contraintes de se rendre aux chevaliers tireurs de Chambéry ou au club de Modane.

J.M Pignon

ASSOCIATION DECLICC

L'association poursuit son action auprès de l'enfance et de la jeunesse. La cantine, la garde périscolaire et le centre de loisirs (petites vacances et Juillet) sont reconduits pour la prochaine année scolaire.

A court terme, l'embauche d'un animateur jeune pourrait permettre à l'association de développer activité auprès des jeunes (des informations précises seront données prochainement)

A bientôt
D Clément.

REMERCIEMENTS ETAT-CIVIL

REMERCIEMENTS

La commune tient à exprimer ses remerciements à

Madame Michèle COHENDET de Michèle Fleurs pour la décoration florale de l'accueil de la Mairie et sa participation au fleurissement de la table du repas des anciens.

Monsieur Sandor VARI, village du Sujet, qui a effectué gracieusement divers travaux de mise en conformité électrique du rez de chaussée de l'ancienne mairie.

Grâce au développement de la population du village, la commune s'est enrichie d'un nombre important de jeunes tous sympathiques et actifs.

Nombre d'entre eux participent aux diverses activités sportives et culturelles proposées sur le canton comme le foot, la danse, le moto-cross, la musique, le judo, le rugby, l'escalade, le ski, le tennis, la natation, le basket...

Merci à chacun d'entre vous car vous donnez une image dynamique de notre village...

PROCHAINES MANIFESTATIONS DU COMITE DES FETES

- ⇒ 8 septembre 2004 Fête de la nativité
- ⇒ 20 novembre 2004 Beaujolais nouveau
- ⇒ 19 décembre 2004 Noël au village

ETAT-CIVIL

MARIAGES

19 juin 2004 Mr Gilbert ROLANDIN et Mme Catherine HOFMAN

DECES

Hélène HANNOYER résidence principale à LEVALLOIS-PERRET

Emile Célestin VINIT résidence principale à LEVALLOIS-PERRET au lendemain de ses 100 ans.

OU ET COMMENT SE PROCURER...

FICHES D'ETAT CIVIL INDIVIDUELLES OU FAMILIALES

Celles-ci ne sont plus délivrées depuis le 1^{er} janvier 2001.
Il faut fournir **une copie de la carte d'identité** (qui remplace la
fiche individuelle) ou **du livret de famille**
(pour les fiches familiales).

EXTRAIT DE NAISSANCE - MARIAGE - DECES

S'adresser à la **Mairie du lieu de naissance, du lieu de mariage,
du lieu du décès ou du domicile du défunt.**

Pièce à fournir : **livret de famille**

Si demande par courrier, bien préciser le nom et les prénoms de
naissance, la date de l'événement et ne pas oublier de joindre une
enveloppe timbrée, libellée à son adresse, pour la réponse.

CARTE D'IDENTITE

S'adresser à la **Mairie du domicile**, et venir personnellement (pour
apposer l'empreinte digitale et la signature)

Pièces à fournir :

**2 photos – livret de famille – 1 extrait d'acte de naissance – la
carte périmée – 1 justificatif de domicile datant de moins de 3
mois (pas de facture de téléphone) – la taille**

Pour les mineurs, la présence d'un des parents est obligatoire.

Durée de validité : 10 ans

PASSEPORT

S'adresser à la **Mairie du domicile**

Pièces à fournir :

**2 photos – 1 timbre fiscal à 60 € pour les personnes de plus de 18 ans
ou 1 timbre de 30 € pour les mineurs – 1 justificatif de domicile (pas
de facture de téléphone) – 1 extrait d'acte de naissance – la carte
d'identité – le passeport périmé (le cas échéant)**

Pour les mineurs, la présence d'un des parents est obligatoire.

Durée de validité : 10 ans pour les majeurs, 5 ans pour les mineurs

COPIE CERTIFIEE CONFORME

S'adresser à la **Mairie**, et présenter l'original et la copie

LEGALISATION DE SIGNATURE

S'adresser à la **Mairie**. La signature doit être apposée à la Mairie

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Mardi 8 h 00 à 12 h 00
13 h 30 à 17 h 00

Jeudi 8 h 00 à 12 h 00

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE DE LA CHAMBRE

Lundi
Mardi
Mercredi 9 h 00 - 12 h 00
Jeudi
Samedi
Vendredi 15 h 00 - 18 h 00

CAR POUR LE MARCHE

Jeudi départ 8 h 10 Notre Dame du Cruet
retour 11 h 00 La Chambre

BRUIT

Merci de respecter les horaires établis par la Préfecture pour les activités privées (utilisation d'engins à moteur thermique, bricolage, jardinage) à savoir

Jours ouvrables 8 h 30 - 12 h 00
14 h 00 - 19 h 30

Samedi 9 h 00 - 12 h 00
15 h 00 - 19 h 00

Dimanche et
Jours fériés 10 h 00 - 12 h 00

SALLE ANIMATION

Réservation à la Mairie aux heures d'ouverture ou prendre contact directement avec Madame le Maire

Tarifs

Cautions	250 €
Associations de N D DU CRUET	
Sans but lucratif	46 €
Avec but lucratif	92 €
Associations extérieures à la commune	
Sans but lucratif	77 €
Avec but lucratif	183 €
Privés de N D DU CRUET	46 €
Privés extérieurs à la commune	153 €

LES ADMINISTRÉS ONT LA PAROLE

*La Municipalité est ouverte à toutes vos suggestions,
demandes, avis et aussi propositions concernant notre commune.*

*Vous transmettez ensuite cette page au secrétariat de Mairie
ou à un élu que vous connaissez.*

*Merci pour votre participation de contribuer ainsi à la gestion de notre
commune*

SUGGESTIONS

NOM :